



Fondation de prévoyance des industries horlogère et microtechnique suisses

PREVHOR Commission de répartition

Avenue Léopold-Robert 67
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 910 03 90
E-mail : info@prevhor.ch
www.prevhor.ch
CHE-109.695.555 TVA

Lettre circulaire

A la direction des entreprises
conventionnées

MPE/mbo

La Chaux-de-Fonds, février 2024

Demande de participation à la formation professionnelle, dispensée en 2023

Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous informer que vous pouvez dès à présent adresser votre demande auprès du secrétariat Prevhor.

La fondation Prevhor met à disposition des entreprises requérantes pour l'année 2024, un montant total de 825'552.00 CHF. Pour obtenir une participation maximale théorique de 41'278.00 CHF, la demanderesse doit présenter une requête minimale de 82'555.00 CHF accompagnée de justificatifs valables.

Voici un rappel pour l'envoi de votre requête;

- envoi de la liste récapitulative par voie électronique au format **(.xls)** à info@prevhor.ch
- envoi des pièces justificatives (copies) et de la fiche signalétique **par courrier à:**
Secrétariat Prevhor, Avenue Léopold-Robert 67, 2300 La Chaux-de-Fonds
- délai pour la remise des dossiers: **31 mai 2024**

Nous vous remercions d'avance d'utiliser uniquement les dernières versions des formulaires (à télécharger) qui se trouvent sur notre site Internet www.prevhor.ch . Vous y trouverez également le guide des formations retenues avec les conditions pour l'obtention de la subvention.

Nous restons à votre entière disposition pour tout renseignement utile.

Dans l'attente de votre requête, nous vous présentons, Madame, Monsieur, nos salutations les meilleures.

PREVHOR
Commission de répartition
Michael Peter
Secrétaire général